

L'an deux mille neuf, le dix neuf mai à quatorze heure trente le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze mai deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 11
Pouvoirs : 1
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 11

Présents(es)

André AUBERIC,
Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Gérard COUPON,
Michèle EYBALIN,

Bruno LAGIER,
Hervé RASCLARD

Pouvoirs

Christine NIVOU à Hervé RASCLARD

Excusés(es)

Jean BESSON, Pierre COMBES, Dominique GUEYTTE, Nicolas ROSIN, Michel TACHE, Catherine VESPIER

Objet : Modification du plan de financement du Plan Pastoral Territorial

Considérant les derniers échanges avec les financeurs,
Vu la délibération n° 48-2008 du 28 novembre 2008 relative au plan pastoral de territoire des Baronnies Provençales,
Le Président propose de réajuster le plan de financement en recettes du Plan Pastoral Territorial comme suit : (montant d'autofinancement inchangé)

DEPENSES	MONTANT (en €)	RECETTES	MONTANT (en €)
Réalisation du diagnostic pastoral et identification des actions à inscrire dans le plan – prestation externe	30 101 €	Région Rhône-Alpes	10 000 €
		Conseil Général de la Drôme	3 000 €
		FEADER (mesure 323 c)	5 000 €
Animation locale – concertation et plan de communication (réalisée par le SMBP)	9 899 €	Région PACA	10 000 €
		CIMA (FNADT)	4 000 €
		Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales)	8 000€
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le nouveau plan de financement.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD